

Membres	15
Présents	11
Représentés	1
Votants	11
Exprimés	12
- Pour	12
- Contre	0
- Abstention	0

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT DE LA CORREZE  
**COMMUNE D'EYREIN**

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211908108-20250526-2025-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2025

**DELIBERATION N° 2025-27**  
**Séance du 26 Mai 2025**

**Objet : Tarif location Salles des Fêtes pour l'élection de « Miss Élégance »**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six mai, à dix-huit heures quinze minutes,  
 Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 19 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme LE MIGNON Marie-Pierre.

Présents : LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, CHARBONNEL Jean-Loup, DICHAMP Adeline, GARCIA Sébastien, GRANCHER Isabelle, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, SAINNEVILLE Jean-Marie, SOULIER Daniel  
Absent(s) ayant donné pouvoir : MORENA Jean-Philippe à AGNOUX Marie-Thérèse  
Absent(e)s : CAUDIE Christelle, SABEAU Fabrice, RIVIERE Patrice  
Secrétaire de séance : HERMABESSIERE Patrick

La Maire présente la demande du comité « Miss Élégance Limousin » dont le siège social n'est pas sur la commune, pour les locations des week-ends du 12/09/2025 au 14/09/2025 (loto) et du 17/10/2025 au 19/10/2025 (élection) de la salle des fêtes. Le comité demandé un tarif de location préférentiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De louer la salle des fêtes au tarif de 30 € le week-end (tarif pour les associations dont le siège social est sur la commune) soit 60 € au total, aux dates citées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire,  
 Marie-Pierre LE MIGNON

